l'unanimité. C'est la première fois dans l'histoire d'un parlement britannique que des taxes sont annoncées à la radio à l'insu de ce même Parlement.

M. l'ORATEUR: A l'ordre! On reconnaîtra que'les membres de la Chambre, à quelque parti qu'ils appartiennent, tiennent à étudier le programme du Gouvernement, qu'ils soient pour ou contre ce programme. La motion dont la Chambre est saisie se lit ainsi qu'il suit:

Que le débat sur l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit le premier ordre des affaires lundi, le 8 décembre courant.

L'honorable député qui a la parole profite de cette motion pour prononcer un discours semblable à celui qu'il prononcerait au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

M. REID: Nous permettra-t-on de faire la même chose?

M. l'ORATEUR: A l'ordre! Je demande aux honorables députés d'être sérieux et de s'en tenir à la proposition dont la Chambre est présentement saisie. On reconnaîtra que la session ayant commencé plus tôt que d'habitude, chacun tient à se mettre sérieusement à la tâche. Je demande encore une fois aux honorables députés de s'en tenir à la proposition dont nous sommes saisis en ce moment.

L'hon. M. ROWE: Monsieur l'Orateur...

Des VOIX: Aux voix!

L'hon. M. ROWE: Je chercherai, sérieusement comme vous dites,-et j'étais plus sérieux que vous ne croyez,-à respecter votre décision. J'aurai probablement bien des choses à dire au sujet du ministère de l'Agriculture et du ministère des Finances. Je doute fort que mes observations les impressionnent plus qu'elles n'impressionneraient quelqu'un d'autre. Je suis d'avis qu'en acceptant cette proposition, nous refusons aux députés le droit de discuter ces problèmes en ce moment. On nous a convoqué avant Noël et ce droit nous sera enlevé d'ici là. Qui sait quand il sera complètement supprimé? Qui sait ce qui pourra se passer si le Gouvernement persiste dans cette voie? (Exclamations). Vous pouvez rire. L'exécutif décide, mais vous, messieurs, n'y êtes pour rien. Les honorables députés sont-ils disposés à n'être que de dociles instruments entre ses mains? Nous avons vu cet exécutif autoritaire transformer en simples tampons le reste des députés. Si par cette

[L'hon. M. Rowe.]

motion on peut bâillonner et étouffer l'opposition, autant vaut dire que nos libertés sont choses du passé et que le socialisme s'est implanté chez nous. Le Parlement ne peut se laisser intimider au point de se résoudre à ce silence avilissant.

Ce n'est pas du nouveau. Il y a quelques années, le ministre des Finances de l'époque a prétendu que le cabinet détenait son autorité de la Couronne. N'entendions-nous pas l'autre soir le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (M. Howe) nous dire, à la radio, que le socialisme...

Des VOIX: Règlement!

L'hon. M. ROWE: Le moment est venu de mettre fin à cette tendance qu'on a de rabaisser le Parlement.

Des VOIX: Règlement!

L'hon. M. ROWE: Je connais les plans de l'exécutif. J'affirme sans hésiter que les membres du Parlement manqueraient à leur devoir s'ils persistaient à garder le silence, comme peuvent le faire certains honorables députés qui siègent à votre gauche, pendant que le premier ministre et son cabinet entreprennent de fouler aux pieds un si grand nombre de nos libertés. (Exclamations)

Je n'entends pas être interrompu par les railleries de députés ministériels de l'arrièreplan.

M. TUCKER: Monsieur l'Orateur,...

Des VOIX: Règlement!

M. TUCKER: J'invoque le Règlement. Je vous prie de faire respecter votre décision.

Des VOIX: Règlement!

M. TUCKER: Il ne devrait pas être permis à l'honorable député de profiter...

Des VOIX: Règlement!

M. l'ORATEUR: A l'ordre! L'honorable député de Rosthern a demandé la permission d'interrompre l'honorable représentant afin de réclamer l'application du Règlement. J'invite tous les honorables députés à l'écouter.

L'hon. M. ROWE: J'ai écouté l'honorable député mais il n'a dit rien de neuf. Il n'a nullement justifié son appel au Règlement. Vous avez rendu votre décision et je la respecte. Il n'appartient pas au nouveau prince héritier de la Saskatchewan de me faire la leçon.

M. TUCKER: Je n'ai pas saisi les paroles de l'honorable député, mais on voudra bien noter que vous avez effectivement décidé que la discussion doit porter sur la motion propo-